

MASTER 2 PROFESSIONNEL MENTION DROIT DES AFFAIRES PARCOURS DROIT ET MANAGEMENT DES TRANSPORTS TERRESTRES en alternance

Programme de la formation

Créé en 2005 et dispensé en apprentissage depuis 2012, le Master 2 Droit et management des transports terrestres a pour objet de former des cadres polyvalents, immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques et de management des entreprises des secteurs des transports terrestres et de la logistique tant sur le plan national qu'international (entreprises de transports de marchandises et de voyageurs routiers, ferroviaires, fluviaux, transitaires-commissionnaires et autres auxiliaires de transport, voyageurs, experts transports,

assureurs transport, gestion des risques transport, grande distribution, logistique...). La formation est accessible après sélection des candidats avec un diplôme de bac +4 dans le domaine du droit, de la gestion, de l'économie, des transports, de la logistique, de l'ingénierie ou du commerce. Elle est également accessible en formation continue, avec possibilité de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

La formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, mais est

désormais principalement dispensée en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), avec un rythme d'un mois et demi de cours en septembre-octobre, une semaine de cours et trois semaines en entreprises d'octobre à mai, à temps complet en entreprise à partir de juin jusqu'au terme du contrat.

Coût de la formation : gratuite en alternance
250 € en formation initiale
env. 4800 € en formation continue.
N° RNCP : 34127

LIBELLE DE L'UE	ENSEIGNEMENTS	Vol. HOR.	CREDITS
UE 1 – Organisation, marchés, moyens et infrastructure des transports terrestres	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transports routiers (marchandises et voyageurs) ▪ Transports ferroviaires (marchandises et voyageurs) ▪ Transports fluviaux ▪ Concurrence et transports terrestres ▪ Organisation des transports collectifs de voyageurs ▪ La délégation de service public 	80	8
UE 2 – Contrats de transports	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transports de marchandises internes et internationaux ▪ Transports de voyageurs internes et internationaux ▪ Transport de marchandises dangereuses ▪ Gestion du contentieux transports ▪ Droit international privé appliqué aux transports 	80	8
UE 3 – Les transports terrestres dans la supply chain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transports terrestres et acheminement maritime ▪ Droit douanier et pratique du passage en douane ▪ La commission de transport ▪ Le forfait touristique ▪ Le contrat de transport multimodal de marchandises ▪ Intermodalité et transports de voyageurs ▪ Le contrat de prestations logistiques ▪ Land transports and port interface (en anglais) 	80	6
UE 4 – Management des transports terrestres et de la supply chain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finance ▪ Management : management stratégique (organisation, RH) ▪ Stratégie transports et logistique ▪ Management de la chaîne logistique ▪ Économie des transports terrestres ▪ Exploitation opérationnelle et commerciale des transports terrestres 	76	8
UE 5 – Management juridique et conformité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Management juridique et contract management ▪ Compliance internationale, environnementale et sociale ▪ Technique contractuelle appliquée aux transports 	28	4
UE 6 - Séminaires de professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurances transports ▪ International sale of goods, financing and guarantees (en anglais) ▪ Droit social (routier, ferroviaire et fluvial) 	70	8
UE 7 – Professionnalisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Alternance (apprentissage ou professionnalisation 1 an) ou Stage (2 mois minimum) 		2
Spécialisation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mémoire de recherche (si stage) ou mémoire professionnel (si alternance) ▪ Méthodologie de la recherche 	3	16

Équipe pédagogique

INTERVENANTS UNIVERSITAIRES	Cyril BLOCH (ss la codir. de)	<i>Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Pôle transports (CDMT-IFURTA)</i>
	Alexis ALBARIAN (ss la codir. de)	<i>Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Vincent EGEA	<i>Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Laurent FEDI	<i>Docteur en droit – HDR, Professeur associé, KEDGE Business School, Marseille</i>
	Julie LABORDE	<i>Professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille, Directrice de l'IFURTA, Pôle Transports</i>
	Claire MERLIN	<i>Professeur associée à l'Université d'Aix-Marseille, Directrice juridique du Grand Port Maritime de Marseille-Fos</i>
	Marie CARTAPANIS	<i>Maitre de conférences à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Valérie BRUN	<i>Maitre de conférences en Sciences économiques à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Sophie SERENO	<i>Maitre de conférences à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Elodie KACIOUI-MAURIN	<i>Maitre de conférences à l'Université d'Aix-Marseille</i>
INTERVENANTS PROFESSIONNELS	Asa AGDESTAIN	<i>Directrice de département à la Direction des Achats de la CMA-CGM</i>
	Thierry ALLEGRE	<i>Directeur distribution de MARTIN BROWER (logistique Mc Donald)</i>
	Olivier DARBES	<i>Docteur en droit, Juriste à la CMA-CGM</i>
	Laurent BENVENUTI	<i>Délégué régional FNTV PACA CORSE</i>
	Dominique PARODI	<i>Expert-Comptable</i>
	Katia RICHOMME-HUET	<i>Professeur Associé à Kedge Business School, Marseille</i>
	Marion BESANCON	<i>Responsable Éthique et Conformité, CMA-CGM</i>
	Marion COTTE-SEYNAEVE	<i>Responsable Pôle Transport Régulation environnement et conformité à la direction juridique SNCF-Mobilités, Paris</i>
	Hervé MONIN	<i>Chef de projet sécurité maritime, EDF EN, Paris</i>
	Vincent DEMOLE	<i>Directeur juridique de la CNR (Compagnie Nationale du Rhône)</i>
	Frédéric DENEFFLE	<i>Directeur Assurance CESAM et GAREX, Paris, anc^t directeur juridique ALLIANZ GLOBAL CORPORATE & SPECIALITY, Paris</i>
	Fabienne DEVRAIGNE	<i>Directrice juridique de la SNCF Méditerranée, Marseille</i>
	Nadine GRENOUILLEAU	<i>Expert en droit douanier, CABINET ALISTER, Paris</i>
	Daniel HOENIG	<i>Expert judiciaire Transport, Avignon</i>
	Christian HUBNER	<i>Docteur en droit, Avocat spécialisé en Droit fluvial</i>
	Jean-Luc RIPERT	<i>Directeur juridique de KUEHNE NAGEL France, Paris</i>
Claude STEINMETZ	<i>Directeur du développement ferroviaire de TRANSDEV (anc^t Veolia Transport), Paris</i>	
Christophe THELCIDE	<i>Docteur en droit, Avocat spécialisé en droit des transports</i>	